

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 26 mars 2026

Administration générale

Autorisation - Modification à l'organigramme – Service de l'Environnement

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la direction générale à effectuer les modifications à l'organigramme nécessaires qui suit :
 - L'abolition du poste de Coordonnateur en environnement;
 - La création du poste d'Opérateur saisonnier - Dédié à la matière organique au complexe environnemental Sud;
 - La création du poste d'Agente au service de l'environnement.

Participation financière - Fonds Soutien à la communauté

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer les sommes suivantes pour les projets cités et de puiser les sommes à même le fonds Soutien à la communauté :
 - Soirée Country – municipalité de Cayamant : 200 \$
 - Tournoi des femmes – Club de curling VG : 150 \$
 - Super-bénéfice – Légion et cadets : 150 \$

Financement – Docu-Spectacle « Urgences rurales 360 »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de participer financièrement à l'évènement docu-spectacle « Urgences rurales 360 » à la hauteur de 6 000 \$ et de puiser cette somme à même le fonds de développement régional.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses tels que présentés via le formulaire prévu à cet effet.

Autorisation – Affectation d'un montant résiduel au surplus affecté à la Véloroute des Draveurs

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'affectation de la somme résiduelle de l'ordre de 77 960 \$ au surplus affecté destiné à la Véloroute des Draveurs pour l'année 2025.

Autorisation d'emprunt temporaire – Dépense pour les travaux de mise aux normes et d'amélioration des infrastructures au Complexe environnemental Nord de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (règlement 2026-421)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser la directrice des ressources financières et matérielles de la MRC, Mme Claude-ann Langevin, à entreprendre les démarches auprès de la Caisse populaire Desjardins afin d'effectuer tout emprunt temporaire nécessaire au financement des activités prévues au Règlement 2026-421;
 - D'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer pour et au nom de la MRC tous documents requis à ces fins.

Affectation au fonds de roulement – honoraires professionnels pour la préparation de plans (génie civil) pour l'implantation d'une dalle de béton – Complexe environnemental Sud

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'affecter un montant de 4 200 \$, servant à couvrir les honoraires professionnels de D.W.B consultants pour la préparation de plans d'ingénierie relativement à une dalle de béton drainée au Complexe environnemental Sud, au fonds de roulement de la MRC.

Modification aux résolutions 2025-R-AG162 et 2025-R-AG218 – Affectation des dépenses d'équipements pour l'entretien de la Véloroute des Draveurs au budget de la MRC

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De modifier les résolutions 2025-R-AG162 et 2025-R-AG218 afin de désaffecter un montant total de 19 774,98 \$ du fonds de roulement;
 - D'affecter le montant au budget de la Véloroute des Draveurs de la MRC.

Modification à la résolution 2025-R-AG419 - Désignation à titre de représentant de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau au sein du comité Concertation en logement

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la résolution 2025-R-AG419 afin de modifier le nom du comité « Logement en santé » pour « Concertation en logement ».

Conseil

Appui à la municipalité de Bouchette pour la mise à disposition d'un terrain en vue de l'implantation d'une maison de soins palliatifs

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la démarche de la municipalité de Bouchette visant à mettre à disposition un terrain municipal afin de faciliter l'implantation d'une maison de soins palliatifs sur le territoire;
 - De reconnaître le caractère stratégique et central du site proposé, lequel constitue un emplacement idéal pour la future implantation de cette infrastructure essentielle;
 - D'inviter les porteurs de projet à considérer favorablement le terrain proposé par la municipalité de Bouchette pour la réalisation de la maison de soins palliatifs;
 - De réaffirmer l'importance de doter le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau d'une maison de soins palliatifs, afin d'assurer un accès équitable et humain aux soins de fin de vie.

Appui à la TROCAO - Demande de financement supplémentaire pour les groupes d'action communautaire autonomes de l'Outaouais

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer les demandes des groupes d'action communautaire autonomes visant à injecter 57 millions de dollars dans le financement axé sur la mission afin de soutenir les groupes d'action communautaire autonomes de l'Outaouais.

Dénonciation des coupures d'effectifs en protection de la faune et demande de maintien du bureau de Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De dénoncer fermement les coupures d'effectifs survenues au sein des agents de protection de la faune desservant le territoire du Pontiac et de la MRCVG;
 - De s'opposer à toute fermeture ou relocalisation du bureau des agents de protection de la faune actuellement situé à Maniwaki;

- De demander au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) de maintenir le bureau de Maniwaki en opération et de revoir les effectifs affectés au territoire afin d'assurer une couverture adéquate et sécuritaire;
- De transmettre copie de la présente résolution au ministre du MELCCFP, à M. Robert Bussièrès, député de Gatineau, à M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais, ainsi qu'aux municipalités locales pour appui.

Dénonciation des coupures d'effectifs à l'Unité de gestion de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga et demande de rétablissement des ressources en région

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De dénoncer fermement les coupures d'effectifs à l'Unité de gestion de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga située à Maniwaki;
 - De demander au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) de rétablir et augmenter les effectifs au sein de cette unité de gestion et de maintenir et renforcer la présence décisionnelle en région en matière de gestion forestière;
 - De réaffirmer que les décisions concernant la gestion du territoire forestier doivent être prises en région et dans l'intérêt des communautés locales;
 - De transmettre copie de la présente résolution au ministre du MRNF, à M. Robert Bussièrès, député de Gatineau, à M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais, ainsi qu'aux municipalités locales pour appui.

Demande de maintien et de rétablissement d'une présence locale au sein de l'Équipe mixte d'intervention policière et intervenants communautaires (ÉMIPIC)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De dénoncer la décision du CISSS de l'Outaouais de retirer une présence permanente d'intervenant psychosocial sur le territoire dans le cadre de l'équipe ÉMIPIC;
 - De demander au CISSS de l'Outaouais de procéder rapidement au remplacement du poste laissé vacant au sein de l'équipe ÉMIPIC, d'assurer une présence physique permanente d'un intervenant sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau;
 - De réaffirmer que les services en santé mentale et en intervention de crise doivent être accessibles, humains et ancrés dans le milieu, particulièrement en contexte rural;

- De transmettre une copie de la présente résolution au PDG du CISSS, de l'Outaouais, M. Marc Bilodeau, à M. Robert Bussières, député de Gatineau, à M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais, ainsi qu'aux municipalités locales pour appui.

Dénonciation du déplacement du poste en périnatalité du CLSC de Maniwaki et demande de rétablissement des services infirmiers de proximité

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De dénoncer la décision du CISSS de l'Outaouais de ne pas remplacer le poste d'infirmière en périnatalité au CLSC de Maniwaki et de relocaliser celui-ci à Gatineau;
 - De demander au CISSS de l'Outaouais de rétablir le poste d'infirmière au CLSC de Maniwaki, de maintenir une offre de services infirmiers de proximité adaptée aux besoins du territoire et de considérer les besoins globaux de la population, au-delà du seul volet périnatal;
 - De rappeler l'importance d'une gouvernance locale efficace, notamment par l'implication du directeur du réseau local de services, dans les décisions affectant l'organisation des soins sur le territoire;
 - De réaffirmer que les citoyens de la Vallée-de-la-Gatineau doivent bénéficier d'un accès équitable à des soins de santé de proximité, comparables à ceux offerts dans les centres urbains;
 - De transmettre une copie de la présente résolution au PDG du CISSS, de l'Outaouais, M. Marc Bilodeau, à M. Robert Bussières, député de Gatineau, à M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais, ainsi qu'aux municipalités locales pour appui.

Appui au projet de Centre de valorisation du bois et de la biomasse (CVB) de la Haute-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer le projet de Centre de valorisation du bois et de la biomasse (CVB) de la Haute-Gatineau porté par la Coopérative de solidarité des entrepreneurs de la Gatineau (CSEG);
 - De reconnaître le caractère structurant de ce projet pour l'avenir de la filière forestière régionale et pour la vitalité économique du territoire;
 - De demander au ministre des Ressources naturelles et des forêts de soutenir financièrement et stratégiquement la réalisation du projet et de reconnaître le CVB comme une infrastructure essentielle à l'optimisation de la gestion des bois feuillus de faible qualité au Québec;

- De réaffirmer l'importance de développer des solutions régionales afin de favoriser une gestion durable, intégrée et économiquement viable des ressources forestières;
- De transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M. Jean-François Simard, à M. Robert Bussières, député de Gatineau, ainsi qu'à la Coopérative des entrepreneurs de la Gatineau (CSEG).

Gestion financière et administrative

Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 18 février 2026 au 26 mars 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques de la MRC pour la période du 18 février 2026 au 26 mars 2026, totalisant un montant de 310 541.00 \$.

Prélèvements bancaires – MRC – Période du 18 février 2026 au 26 mars 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des prélèvements bancaires de la MRC pour la période du 18 février 2026 au 26 mars 2026 totalisant un montant de 480 882.78 \$.

Adoption de la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 26 mars 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 26 mars 2026 totalisant un montant de 584 107.31 \$.

Adoption de la liste des chèques - TNO Période du 18 février 2026 au 26 mars 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des chèques des TNO du 18 février 2026 au 26 mars 2026 totalisant un montant de 19 099.00 \$.

Adoption de la liste des comptes fournisseurs des TNO au 26 mars 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des comptes fournisseurs des TNO au 26 mars 2026 totalisant un montant de 53 209.00 \$.

Sécurité

Détermination des priorités locales d'intervention en matière de sécurité policière

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les priorités locales d'intervention tel que recommandé par le comité de sécurité publique et de transmettre l'information à la Sureté du Québec.

Demande à la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) – Démarches visant l'implantation d'une base de transport médical hélicoporté ou d'un point d'appui opérationnel

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau demande officiellement à la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki :
 - D'entreprendre des démarches auprès des instances gouvernementales et des organismes responsables du déploiement du service de transport médical hélicoptéré afin d'évaluer la possibilité d'implanter une base permanente à l'aéroport de Maniwaki;
 - À défaut de l'implantation d'une base permanente à court terme, d'analyser et de proposer des options pragmatiques permettant d'améliorer rapidement la couverture aérienne d'urgence du territoire, notamment :
 - L'établissement d'un point d'appui opérationnel;
 - Le pré positionnement saisonnier d'un appareil;
 - La mise en place d'ententes de collaboration ou de protocoles d'utilisation de l'infrastructure aéroportuaire.

Adoption du rapport d'activités du MSP pour les plans de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI) révisé de l'an 7 et de l'an 8 (2024-2025)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport d'activité pour les plans de mise en œuvre du SCRSI révisé de l'an 7 et de l'an 8 (2024-2025) et qu'une copie de ce rapport soit envoyée au ministre de la Sécurité publique, au représentant du ministère de la Sécurité publique pour la MRC aux municipalités locales.

Environnement

Offre d'une nouvelle entente entre la Ville de Gatineau et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour le transport et traitement par compostage d'une portion des matières organiques issues d'une collecte de troisième voie

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'offrir à la Ville de Gatineau une nouvelle entente pour le transport et le traitement par compostage d'une portion des matières organiques issues d'une collecte de troisième voie lors des périodes de pointe de liées aux collectes spéciales de résidus verts au printemps et à l'automne, pour les années 2026 et 2027.

Protection de l'environnement

Demande au MELCCFP visant la réouverture de la pisciculture du réservoir Baskatong

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De demander formellement au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) d'évaluer la possibilité de procéder à la réouverture de la pisciculture associée au réservoir Baskatong;

- De signifier que cette démarche vise notamment à soutenir les efforts d'ensemencement du doré jaune afin d'assurer la pérennité et la qualité de la pêche sportive dans le réservoir Baskatong et dans d'autres plans d'eau de la région où cette espèce peut être valorisée;
- De souligner l'importance stratégique de cette infrastructure pour la gestion durable de la ressource halieutique, pour l'économie régionale et pour le maintien des activités récréotouristiques liées à la pêche;
- De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités locales afin de solliciter leur appui.

Aménagement et développement

Appui à la résolution 2026-02-030 de la municipalité de Low – Demande au ministère des Transports et de la mobilité durable du Québec – interventions majeures sur la route 105 du chemin Plunkett au chemin Montague

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la municipalité de Low dans sa demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant à entreprendre, dans les meilleurs délais, les interventions requises aux fins de remettre en état la route 105 entre les chemins Plunkett et Montague, incluant une réfection structurale et un repavage de la voie de circulation;
 - De transmettre copie de la présente résolution au ministère des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'à Monsieur le Député Robert Bussières.

Appui à la résolution R2026-02-043 de la Ville de Maniwaki – Demande de révision au MAMH – Tenant lieu de taxes

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la résolution R2026-02-043 de la Ville de Maniwaki;
 - De demander au MAMH de réviser sa décision et de reconnaître la valeur réelle de la nouvelle maison des aînés dans le calcul du tenant lieu de taxes pour l'année 2026;
 - De transmettre copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, Mme Geneviève Guilbault, ainsi qu'au député de Gatineau M. Robert Bussières.

Adoption – Politique Municipalité amie des aînés (MADA) – 2026-2029

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) 2026-2029 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Appui – Ressource intermédiaire pour les 12 à 18 ans « Le Chalet »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'adresser au CISSS de l'Outaouais l'urgence et la grande pertinence de l'établissement d'une telle ressource sur le territoire;
 - D'acheminer copie de la présente au député de Gatineau M. Robert Bussière.

Octroi du contrat 260220 – Travaux d'aménagement et agrandissement du lieu d'enfouissement en territoire isolé Notakim

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 260220, option incluant le déchiquetage du bois sur place, « Travaux d'aménagement et agrandissement du lieu d'enfouissement en territoire isolé Notakim » à Guy Matte Construction Démolition, au coût de 90 035,75 \$ excluant les taxes et de puiser cette somme à même les surplus accumulés du budget des TNOs.

Adoption – Modification du Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Fonds régions et ruralité 2025 à 2028

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les modifications proposées au Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Adoption – Modification de la politique du Fonds événementiel de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les modifications proposées à la politique du Fonds événementiel.

Adoption – Modification de la Politique de Soutien aux projets structurants

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les modifications proposées à la Politique de Soutien aux projets structurants.

Adoption – Modification de la Politique de Soutien aux entreprises de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les modifications proposées à la Politique de Soutien aux entreprises.

Adoption – Rapport annuel du Fonds Régions et Ruralité volet 3 (FRR volet 3) 2024-2025

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport annuel du FRR volet 3 2024-2025, pour diffusion sur le site web de la MRC et transmission à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, tel que prévu à l'Entente relative au Fonds de développement des territoires intervenue entre le MAMH et la MRC.

Autorisation – Dépôt de la reddition de compte finale au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour la réalisation du Plan d'intervention des infrastructures routières locales (PIIRL)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Carolane Saumur-Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet à déposer la reddition de compte finale en lien avec l'élaboration du Plan d'intervention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

Loisirs et culture

Financement de projets 2026 – Fonds événements et festivals

- Il est résolu que le Conseil de la MRC autorise le versement d'une aide financière aux dix (10) projets suivants, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2026 :

PROMOTEUR	PROJET	DATE DE DÉBUT / FIN	COÛT TOTAL DU PROJET	FINANCEMENT
Municipalité de Blue Sea	Blue Sea en fête	3-5 juillet 2026	24 000 \$	3 000 \$
Municipalité de Cayamant	Soirée Country	27 juin 2026	47 692 \$	2 000 \$
Association des loisirs de LSM	Festival des arts de la scène	24 avril 2026 – 2 mai 2026	42 200 \$	6 000 \$
Municipalité de Gracefield	Festival d'été de Gracefield	17-18 juillet 2026	168 495 \$	4 500 \$
AEVRO - Association Équestre de la Vallée Rocheuse	Saison 2026	29 mai 2026 – 4 octobre 2026	183 000 \$	2 000 \$
Ville de Maniwaki	Festival d'été de Maniwaki	28-29 août 2026	183 000 \$	4 500 \$

Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau	Festival d'eau vive	28-30 août 2026	71 000 \$	5 000 \$
Chez Martineau	Programmation printemps 2026	6 mai 2026 – 4 juin 2026	5 750 \$	2 000 \$
Village des aînés Vallée-de-la-Gatineau	Elvis Extravaganza	6 juin 2026	3 680 \$	500 \$
Les Brasseurs de Saveurs	Clog Fest	29-31 mai 2026	90 500 \$	2 500 \$

Fin des travaux d'entretien – Véloroute des Draveurs – Reddition au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la présentation du rapport des travaux, y compris la reddition de comptes liée aux travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Joanie Courchaine est dûment autorisée à signer tout document ou toute entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

La prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau aura lieu le mardi 21 avril 2026.

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.